



S.A. au capital de 194.744 €

CS 80102

74201 THONON - LES-BAINS CEDEX

SIRET 795 580 034 00333 - APE 5814Z - T.G. d'Annecy

T.V.A. FR 18 795 580 034

BPA THONON 16807-00035-83909601218-02

IBAN FR76 1680 7000 3583 9096 0121 802 BIC/SWIFT : CCBPFRPPGRE

Date :

20/02/2025 17:21:23

MAIRIE DE LA PLAGNE TARENTEISE

Madame Guillaîne PERREON

PL CHARLES DE GAULLE

73210 MACOT LA PLAGNE

FRANCE

Contact commercial	
Emilie Bellemon	
Tél:	0 825 27 01 74
@:	annonces@lemessagerpublicite.fr

Client : 40059698

Référence de la commande :

Libellé commande: Enquête publique relative au zonage des eaux usées de la commune de la Plagne Tarentaise

Nous soussignons et déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous à(aux) date(s) demandée(s) sur le (s) site(s) d'informations habilité(s) comme support(s) d'annonces légales, représenté par le directeur de la publication. Eléments ci-dessous.

Date de parution :	20/02/2025
Durée de mise en ligne :	90 jours
Support :	Web Légales 73 - lasavoie.fr
Numéro de publicité :	19653379
Site web de parution :	https://lasavoie.lemessager.fr/legales

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Le directeur de publication



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative au zonage des eaux usées
de la commune de la Plagne Tarentaise

En application des dispositions de l'arrêté n°2024-582 de M. le Maire de LA PLAGNE TARENTAISE (Savoie) en date du 14/01/2025, seront soumis à enquête publique la définition des zones relevant de l'assainissement collectif et les zones relevant de l'assainissement non collectif des eaux usées de la commune de la Plagne Tarentaise, **du 17 février 2025 au 20 mars 2025, soit 32 jours.**

Il est nécessaire de réaliser dans le cadre d'un nouveau schéma directeur d'assainissement, un projet de zonage d'assainissement des eaux usées. Monsieur Alain RAGOT a été désigné Commissaire - enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Monsieur Jean Michel CHARRIERE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables sur support papier en Mairie:

- principale de La Plagne Tarentaise située sur la commune déléguée de Macot la Plagne aux jours et heures habituels d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00;
- annexe de la commune déléguée de Valezan le jeudi de 13h30 à 17h00
- annexe de la commune déléguée de Belleentre le lundi de 13h30 à 17h00
- annexe de la commune déléguée de la Côte d'Aime le mardi de 13h30 à 17h00

En version dématérialisée sur le site internet :
<https://www.registre-dematerialise.fr/5889>

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public:
A la mairie de LA PLAGNE TARENTAISE aux horaires suivants :
- le lundi 17 février 2025 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 05 mars 2025 de 13h30 à 17h00
- le jeudi 20 mars 2025 de 13h30 à 17h00

Le public pourra consigner ses observations pendant le délai de l'enquête :
- sur le registre d'enquête en mairie de Macot la Plagne Tarentaise, aux jours et heures d'ouverture habituels;
- Par courrier, avant la clôture de l'enquête, à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur - zonage d'assainissement - , à l'adresse de la Mairie, Place Charles De Gaulle 73210 La Plagne Tarentaise
- sur registre dématérialisé:
- par voie électronique: enquete-publique-5889@registre-dematerialise.fr